

comptant que vous seriez intéressé pour quelqu'un du corps et surtout pour quelque sujet du pays, sur quoi il m'a paru fort étonné, mais je l'ai ramené de son étonnement, lorsque nous avons reconnu que vous ne pouviez pour ainsi dire vous dispenser de solliciter cette grâce en faveur d'un parent de monsieur notre général ⁽¹⁾. J'y ai fort applaudi et fait observer que cette demande était bien placée. Je n'aurais pas cependant parlé de la sorte si on m'eût permis de retourner en Canada, étant sur les lieux j'aurais pu obtenir cette dignité. Mon adresse sera aux Missions Etrangères parce que l'on saura dans cette maison ma destination ; je vous supplie, Monseigneur, de faire attention que je suis encore votre diocésain et que je le serai longtemps d'inclination, et de m'accorder en cette considération une part dans votre souvenir et votre estime.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

De GANNES, Prêtre.

Le pauvre Gosselin ⁽²⁾ s'est laissé mourir dans son pays au mois de septembre dernier.

Des Missions Etrangères, rue du Bac, 14 janvier 1750.

Monseigneur,

J'ai reçu hier celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du quatre octobre dernier. Je vous suis sensible-

(1) Le marquis de Jonquière (Jacques-Pierre de Taffanel). M. Cabanac de Taffanel, doyen du chapitre, logeait avec le gouverneur au château Saint-Louis. Le gouverneur était son oncle. Chargé de régler sa succession, il passa en France et ne revint plus (1752).

(2) C'était un chanoine de Québec. Tanguay et Langevin disent qu'il mourut en 1750. C'est en 1749 qu'il faut lire.